



Paris, le 13 avril 2026

Communiqué de presse

Académie Nationale Olympique Française

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE AU SERVICE DES VALEURS DU SPORT, DE L'OLYMPISME ET DU PARALYMPISME.

En présence d'Amélie Oudéa-Castéra, présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et de Manfred Laemmer, président des Académies olympiques Européennes (EOA), les membres de l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) ont adopté leur nouvelle feuille de route. Celle-ci a pour ambition de faire des valeurs olympiques et paralympiques un levier concret face aux défis contemporains.

À l'heure où la jeunesse est confrontée à la sédentarité, aux inégalités et aux fractures sociales, **le sport apparaît plus que jamais comme un espace d'éducation, de transmission et de cohésion**. L'excellence, le respect et l'amitié, valeurs de l'Olympisme, ainsi que le courage, la détermination, l'inspiration et l'égalité, valeurs du Paralympisme, donnent au sport sa portée éducative, sociale et humaine.

Fondée en 1994, l'ANOF s'impose aujourd'hui comme un trait d'union singulier entre le mouvement sportif, le monde académique, les institutions publiques et la société civile. En lien avec le CNOSF et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), elle œuvre **pour une société plus active, plus inclusive et plus pacifique**, où les valeurs du sport contribuent pleinement à l'éducation, à la cohésion, au bien-être et au bien-vivre ensemble.

Dans le sillage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et à l'approche des Jeux des Alpes Françaises 2030, l'ANOF affirme une ambition claire : transmettre au plus grand nombre - et particulièrement à nos jeunes - les valeurs olympiques et paralympiques tout en nourrissant la réflexion des décideurs sur leur contribution à l'éducation, la cohésion sociale et à la société dans son ensemble.

La nouvelle feuille de route s'articule autour de quatre axes structurants :

1. **Développer l'éducation et la culture olympiques et paralympiques auprès du plus grand nombre**
2. **Structurer la dynamique nationale de recherche sur l'Olympisme, le Paralympisme et le sport**
3. **Préserver et valoriser le patrimoine sportif français**
4. **Renforcer la coopération internationale et la francophonie sportive**

1/ **En matière de la culture et de l'éducation olympiques et paralympiques**, il s'agira d'enrichir et d'animer la plateforme « Génération 2024 », en lien avec le CNOSF, le CPSF, et avec le soutien du ministère de l'Education Nationale. A ce titre, l'ANOF produira des **kits pédagogiques** à l'intention des enseignants et les éducateurs, pour les aider à aborder l'Olympisme et le Paralympisme (histoire, principes, symboles, etc.). En parallèle, l'ANOF lancera un **concours national "Art et Sport"** afin de mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de stimuler l'expression créative et de faire vivre l'Olympisme et le Paralympisme autrement dans les établissements scolaires et universitaires.

2/ S'agissant de **la recherche**, l'ANOF, à travers son Centre d'Études Olympiques Français (CEOF), se positionne comme une interface entre production scientifique, besoins du terrain et décisions publiques. En cohérence avec les engagements pris par le mouvement sportif et les ministères compétents, elle animera **une communauté académique nationale** consacrée aux études et recherches olympiques et paralympiques, tout en renforçant la valorisation des travaux de recherche. Elle lancera notamment un concours national **"Ma thèse olympique en 180 secondes"** et poursuivra son programme de bourses.

3/ Dans le cadre de **la préservation et de la valorisation du patrimoine sportif français** (programme MéMoS) et dans le prolongement de la Grande collecte des archives du sport, pilotée par le Service interministériel des Archives de France (SIAF), l'ANOF lancera la **Grande collecte des archives des sports de montagne** en vue des Jeux des Alpes Françaises 2030. Cette initiative contribuera à la production d'expositions et de contenus de valorisation (podcasts, etc.) mettant en lumière la mémoire du sport, et s'inscrira dans le cadre de l'Olympiade culturelle 2030 et des Journées européennes du patrimoine.

4/ Enfin, concernant **le renforcement de la coopération internationale et de la francophonie sportive**, l'ANOF contribuera à **la mise en place et l'animation du réseau des dirigeants sportifs francophones**, en lien avec l'Association Francophone des Comités Nationaux Olympiques (AFCNO), l'Association Francophone des Académies Olympiques (AFAO), et la délégation ministérielle à la francophonie sportive. L'ANOF poursuivra également son engagement en faveur de la langue française, en s'inscrivant dans la dynamique impulsée par les Jeux de Paris 2024 pour la valorisation de la terminologie sportive. Elle continuera notamment à soutenir la production et la diffusion de contenus de référence, à l'image de **Lexicosports**.

À travers ces priorités, et à l'horizon 2029, l'ANOF ambitionne de franchir un cap décisif : devenir un acteur majeur de l'éducation, de la culture et de la recherche liées à l'Olympisme et au Paralympisme, capable d'éclairer les décideurs autant que d'inspirer la jeunesse.

« À l'heure où les jeunes bougent trop peu, où la sédentarité progresse et où le temps passé devant les écrans ne cesse d'augmenter, notre responsabilité collective est immense. Les valeurs olympiques et paralympiques ne sont pas seulement un héritage. Elles sont une boussole pour notre temps : elles élèvent chaque individu et, à travers lui, toute la société. À nous de les faire vivre, pour une jeunesse plus active, plus confiante et profondément unie. » Gladys Bézier, présidente de l'ANOF.

Plus qu'une feuille de route, c'est une conviction qui s'affirme : le sport, lorsqu'il est porteur de valeurs, peut transformer durablement la société.

Contact :

Marion Guigon-Lacroix

Secrétaire Générale

06 37 07 19 21

marionguigonlacroix@academie.olympique.fr